

10 RECOMMANDATIONS

POUR LA CULTURE

EN PAYS DE LORIENT QUIMPERLÉ



**CONSEIL DE
DÉVELOPPEMENT**
PAYS DE LORIENT & QUIMPERLÉ
KUZUL DIORREN - BRO AN ORIENT & KEMPERLE

Les Assises de la Culture 2025 ont défini la culture comme un outil d'émancipation collective, un pilier démocratique et un vecteur d'unité sociale. Face aux désengagements budgétaires ou à la marchandisation de la culture, les acteurs réunis à Quimperlé ont proposé un modèle alternatif, fondé sur :

- La coopération territoriale
- La solidarité intergénérationnelle
- La diversité linguistique et artistique
- La transversalité avec les enjeux sociaux et écologiques.

Ces dix recommandations tracent un cap ambitieux pour une politique culturelle vivante, ancrée, solidaire et ouverte sur le monde.

1

RENFORCER L'ANCRAGE TERRITORIAL DE LA CULTURE



- Créer des **événements fédérateurs intercommunaux** pour dépasser une vision communale.



- Favoriser l'interconnaissance entre structures et artistes par la **création d'un « atlas culturel »** recensant lieux, artistes, associations et équipements.



- **Multiplier les partenariats** entre collectivités et acteurs locaux pour pérenniser les projets (tiers-lieux, résidences artistiques, festivals...).

2

ACCROÎTRE L'ACCESSIBILITÉ CULTURELLE



- **Soutenir les actions « hors les murs »** dans les quartiers et zones rurales, notamment via les écoles d'art.



- Faciliter l'accès à la culture des jeunes, des publics éloignés, **via la mobilité et des tarifs adaptés.**



- **Simplifier les démarches administratives** pour les petites structures et associations.

3

STRUCTURER ET ACCOMPAGNER LES INITIATIVES ARTISTIQUES



- **Développer un accompagnement administratif, juridique et logistique** pour les artistes émergents.



- Repenser les modèles économiques : **financement mixte** (public, mécénat, autofinancement) + **reconnaissance comptable du travail des bénévoles.**



- **Encourager les parcours de médiation artistique** intégrés dans les formations.

4

FAVORISER LA DIVERSITÉ CULTURELLE ET LINGUISTIQUE



- Protéger et promouvoir la langue bretonne par des **politiques transversales** (signalétique bilingue, charte « Ya d'ar Brezhoneg », formations...).



- **Reconnaître la diversité des formes culturelles** (art culinaire, costumes, traditions rurales...) dans les politiques publiques.

5

SOUTENIR LA CRÉATION CONTEMPORAINE



- Défendre la liberté de création comme **pilier de la démocratie**.



- **Reconnaître le rôle des SMAC** dans la détection des talents locaux et militer pour une redistribution des succès vers ces structures (réinvestissement).



- **Protéger la diversité musicale** contre les logiques des majors et des festivals privés.

6

RENFORCER LA PLACE DES TIERS-LIEUX CULTURELS



- **Encourager les modèles hybrides** comme Maison Glaz ou La Loco : bar culturel, résidence artistique, espace d'accueil, formations...



- **Valoriser les modèles coopératifs** (SCIC) favorisant la gouvernance partagée.



- **Intégrer les habitants dans la gouvernance** et les décisions programmatiques.

7 ÉCOLOGISER LES PRATIQUES CULTURELLES



- **Soutenir l'écologie populaire** : sensibilisation via les arts, ateliers nature, théâtre engagé...



- **Intégrer les enjeux environnementaux** dans la programmation culturelle.



- **Favoriser les pratiques sobres**, réemploi, et mutualisation des ressources.

8 AMÉLIORER LA VISIBILITÉ DES PETITES STRUCTURES



- Mettre en lumière l'**offre culturelle hors métropoles** (ex. Mellionec, Hydrophone...).



- Créer un **vivier local de talents** pour pallier la disparition de lieux intermédiaires (ex : cafés-concerts).



- Inciter à la formation de **coopératives d'artistes** pour une meilleure représentativité.

9 CRÉER UNE DYNAMIQUE DE CO-CONSTRUCTION AVEC LES COLLECTIVITÉS



- Formaliser des **engagements pluriannuels** et des conventions pour stabiliser les projets.



- Encourager les élus à investir les projets culturels comme des **leviers de transformation sociale**.



- Repenser les aides non plus seulement à l'événementiel, mais au **fonctionnement durable** (conventions pluriannuelles).

10 INCLURE LES JEUNES ET LA DIVERSITÉ SOCIALE



- Développer des politiques culturelles tournées vers **la jeunesse et les publics précaires**.



- **Intégrer les thématiques queer, LGBTQIA+ et féministes** dans les pratiques artistiques.



- **Favoriser les espaces inclusifs**, intergénérationnels et interculturels.